



LOIR-ET-CHER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°41-2021-06-015

PUBLIÉ LE 21 JUIN 2021

Sommaire

Direction départementale des finances publiques / Contrôle de gestion

41-2021-06-18-00002 - POUVOIR recouvrt assiette GODREUL SIP

ROMORANTIN 5 au 19/07/21 (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques

41-2021-06-18-00002

POUVOIR recouvre assiette GODREUL SIP
ROMORANTIN 5 au 19/07/21



Direction générale des Finances publiques
Centre des Finances publiques de Romorantin-Lanthenay
Service des Impôts des Particuliers
12 Mail de l'Hôtel Dieu
41206 ROMORANTIN-LANTHENAY Cedex
Téléphone : 02 54 95 29 22
Mél. : sip.romorantin-lanthenay@dgfip.finances.gouv.fr

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Stéphanie POTHET
Téléphone : 02 54 95 35 05

Objet : POUVOIR

Je soussignée, Stéphanie POTHET, Inspectrice principale des Finances publiques, Responsable du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Romorantin-Lanthenay, sis 12 Mail de l'Hôtel Dieu, 41206 Romorantin-Lanthenay, (le mandant),

Donne par la présente pouvoir à :

Stéphanie GODREUL, Contrôleur principal des Finances publiques, en poste au Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Romorantin-Lanthenay, sis 12 Mail de l'Hôtel Dieu, 41206 Romorantin-Lanthenay, (le mandataire),

à effet de me remplacer dans mes fonctions en mon absence et celle de mon adjointe durant la période suivante :

- du 5 au 19 juillet 2021 inclus.

J'habilite mon mandataire à effet de signer à ma place tous les états, certificats ou pièces comptables (y compris validation de VIR) concernant le service en matière de recouvrement ainsi que tous les états, certificats ou pièces concernant le service en matière d'assiette d'impôt sur le revenu, y compris les dégrèvements d'impôt sur le revenu, de taxe d'habitation et de taxe foncière dont j'ai la charge.

Durant la période susvisée, je déclare garantir Stéphanie GODREUL de toute action de la part des tiers, souhaitant conserver l'entière responsabilité de la gestion de mon poste, sauf mon recours personnel contre mon mandataire (Cf loi du 23 février 1963, article 60-III, 1^{er} alinéa).

	Le mandant	Le mandataire	Le Directeur départemental des Finances publiques ou son représentant, responsable du Pôle Ressources
Mention manuscrite	« Bon pour pouvoir » "Bon pour pouvoir"	« Bon pour acceptation » "Bon pour acceptation"	« Vu et accordé » "Vu et accordé"
Date	15 juin 2021	15 juin 2021	18 juin 2021
Signature	Stéphanie POTHET 	Stéphanie GODREUL 	Sophie LLAURY

Fait en trois exemplaires, à Romorantin-Lanthenay, le 15 juin 2021